



Bussy en Othe, le 17 mars 2026

Réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique ordinaire à la Mairie, le :

samedi 21 mars 2026 à 14h30

Ordre du jour :

- 1 Election du Maire,
- 2 Détermination du nombre d'adjoints,
- 3 Election des adjoints,
- 4 Délégations du conseil municipal au Maire,
- 5 Indemnités des élus,
- 6 Lecture et remise d'une copie de la charte de l' élu local (L.2121-7 CGCT),
- 7 Questions diverses.

Le Maire
Catherine DECUYPER